

## ENSEMBLE & SOLIDAIRES -UNRPA

### CONGRES DE LA FÉDÉRATION DE LA CREUSE LE 25 MARS

# MOTION

Les 90 participants au Congrès de la Creuse à Aubusson

#### CONSTATENT QUE:

- le système de protection sociale solidaire de retraite par répartition, alimenté par les cotisations sociales, créé en 1946, est mis à mal depuis plus de 30 ans et que le projet actuel de réforme vise à réduire la part des richesses consacrées aux retraites.
- les réformes successives ont porté atteinte au pouvoir d'achat des pensions dont les mécanismes de gel, de sous-indexation et de fiscalité fléchée ont fait perdre aux retraité-es l'équivalent de 2,5 mois de pension depuis 2014.
- 6 millions de retraité-es sur 16 millions, très majoritairement des femmes, se retrouvent sous le seuil de pauvreté de 1 100€.
- les revalorisations de pension sont loin de compenser l'inflation.
- la multiplication des exonérations de cotisations sociales privent la Sécurité Sociale de 30 à 60 milliards d'euros par an.
- la taxation des revenus financiers rapporterait, selon les économistes, environ 70 milliards d'euros à la Sécurité Sociale.
- les moyens financiers existent pour permettre de bien vivre sa retraite avec une pension pleine et entière dès 60 ans.

#### EXIGENT:

- la revalorisation générale de toutes les pensions indexées sur la hausse moyenne des salaires et le retour à la revalorisation dès le 1er janvier.
- que le minimum vieillesse ne soit pas inférieur au SMIC.
- le rétablissement de la 1/2 part fiscale supplémentaire aux personnes seules ayant élevé un enfant.
- que le taux des pensions de réversion soit porté à 66% sans conditions de cumul et de ressources.
- la suppression des forfaits et franchises hospitaliers, de la CASA et de la CSG sur les pensions.
  - la fin des exonérations de cotisations sociales, des cadeaux fiscaux à ceux qui sont dans l'opulence et la taxation des revenus financiers.
- le maintien, l'amélioration et le développement des services publics.
- des moyens pour répondre aux besoins de santé tant pour l'hôpital que pour les médecins de ville et la lutte contre les déserts médicaux.
  - l'abandon du projet de réforme des retraites et conserver le régime de retraite solidaire par répartition avec financement par les cotisations sociales et non par des impôts.